

Le racisme décrypté

En mai dernier est paru le *Dictionnaire historique et critique du racisme*. Un livre bienvenu en ce qu'il traite, en profondeur et avec rigueur, d'un sujet protéiforme s'inscrivant au cœur de l'actualité. Est-il pour autant exempt de partis pris ?

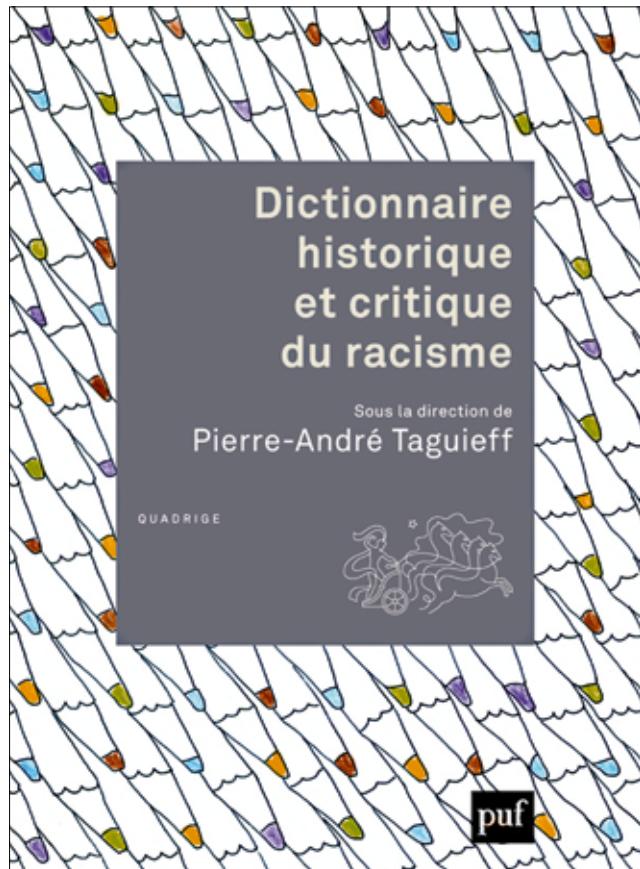
Jean-François MIGNARD, rédacteur en chef d'*H&L*

Comportant plus de deux mille pages, le *Dictionnaire historique et critique du racisme* a mobilisé deux cent cinquante contributeurs pour traiter pas moins de cinq cent quarante entrées thématiques, sous la direction de Pierre-André Taguieff, philosophe, politologue, historien des idées, directeur de recherche au CNRS et rattaché au Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris (Cevipof).

Sans surprise au regard du titre, bon nombre d'auteurs sont historiens, spécialistes reconnus d'objets de recherche multiples, mais également sociologues, politistes, psychologues, anthropologues, journalistes... signant ainsi le choix d'aborder le racisme et l'hétérophobie⁽¹⁾ à la fois au travers de l'épaisseur historique, mais aussi du prisme de l'approche pluridisciplinaire.

Un ouvrage tout aussi exhaustif qu'exigeant

Autre caractéristique de l'ouvrage, il porte tant sur les concepts, leurs fondements théoriques, leurs types de rationalisation et leur évolution que sur les formes sociales qu'ils engendrent. La lecture de la table des entrées s'ouvre sur « Acculturation » pour se boucler par « Zoos humains », et témoigne d'emblée d'une volonté d'embrasser le sujet sans faire d'impasse sur quoi que ce soit qui puisse éclairer cette notion protéiforme à forte connotation idéologique.



Xénophobie, mixophobie, discrimination, exclusion, haine de l'autre, racialisation... Existe-t-il un ou des racismes ?, s'interrogent les auteurs.

Au fil de la lecture sont ainsi abordées les formes de racisme les plus banales et quotidiennes (insultes, mépris), individuelles ou collectives, spontanées ou plus institutionnelles (exclusion, discrimination), mais aussi se manifestant de manière plus systématique (eugénisme) ou même extrêmes (extermination, épuration ethnique...). Enfin, la place importante donnée aux constructions idéologiques est illustrée par un impressionnant passage

(1) Voir P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte, 1988.

en revue de références théoriques et d'auteurs ayant à voir avec le thème principal.

L'entreprise se veut la plus exhaustive possible, et il est vrai qu'elle représente une somme exceptionnelle tant en ce qui concerne l'étendue des thématiques abordées que dans la rigueur et la précision de l'approche proposée. Il s'agit là bien sûr de racisme - il serait plus juste de parler de racismes - mais aussi de concepts et thèmes connexes, trop souvent utilisés sans souci de précision, de nuance et de regard critique : xénophobie, mixophobie, discrimination, exclusion, haine de l'autre, racialisation... Existe-t-il un ou des racismes ? En quoi se distingue-t-il de la haine de l'autre, de l'étranger, du différent ?

Cet effort de recherche de précision dans l'abord de notions polysémiques et souvent inter-

changeables, qui permettent de baliser la réflexion, s'inscrit dans le souci de prendre un recul savant et informé et d'explorer ainsi des dimensions plus énigmatiques, par une mise en perspective des différents articles : de quoi se nourrit le racisme ? Comment fait-il résonnance entre des dimensions individuelles et des idées et comportements collectifs et partagés ? Comment se fait-il qu'au mépris de tout raisonnement rationnel, scientifique ou moral, la pensée et le comportement racistes résistent ou évoluent en gardant autant de vigueur ?

Les approches proposées, de natures différentes, sans souci de consensus systématique, se démarquent délibérément des essais militants à tonalités critiques, dénonciatrices ou pamphlétaires, généralement de mise sur le sujet. Elles ne font

L'individu est aujourd'hui renvoyé à son prétendu groupe d'appartenance caractérisé par des valeurs, une religion et des comportements « incompatibles » avec notre conception du « vivre ensemble ». Il s'agit d'un paradoxalement « racisme sans race ».

pour autant pas impasse de thématiques sensibles : rapports entre communautaire et communautarisme, antisémitisme et antisionisme, arabophobie et islamophobie... Ces sujets à controverses quelquefois violentes, voire haineuses, sont ici abordés de façon informée et pondérée, même si le lecteur n'adhèrera pas toujours à la thèse, quelquefois perceptible de l'auteur, dans la rédaction de sa rubrique.

Un nouveau racisme « sans race »

Nous ne saurions ici nous livrer à une tentative de synthèse critique d'un travail collectif de ce calibre, mais prenons le risque de relever trop brièvement deux éléments particuliers dans l'ensemble touffu des différentes problématiques qui constituent cet ouvrage, et qui nous paraissent pouvoir éclai-

rer des questions faisant enjeux aujourd'hui.

En premier lieu, l'évolution de l'essence même du racisme qui, se réclamant antérieurement d'une conception biologique postulant une différence et une hiérarchie entre des races, est devenu un racisme contemporain, culturel et différentialiste, au discours généralement performatif. Cette tendance est particulièrement sensible de nos jours au sein de l'extrême droite, mais elle a plus largement infusé dans le discours politique et au sein du « bon sens » commun. Ce qui fait alors différence irréductible, ce ne sont pas les caractéristiques morphologiques transmises génétiquement ou les supposées performances qui en découlent, mais « l'appartenance culturelle » essentialisée. L'individu est ainsi renvoyé à son prétendu groupe d'appartenance caractérisé par

Un article qui disqualifie le passé de la LDH

Pourquoi, dans un dictionnaire soucieux de réflexion scientifique, faire figurer, sur la Ligue des droits de l'Homme, un article qui s'écarte de l'Histoire pour sombrer dans un procès idéologique douteux ? L'auteur, Max Lagarrigue, s'est déjà distingué, dans la revue *Meilleur des mondes* (n° 1, 2006), par un article intitulé « D'un totalitarisme à l'autre... Les liaisons dangereuses de la Ligue des droits de l'Homme », tissé d'erreurs et de contre-vérités. Dans cette revue qui défendait l'intervention américaine en Irak et les politiques expansionnistes des gouvernements israéliens, il était surtout motivé par un souci de justifier des désaccords politiques d'aujourd'hui par une disqualification globale du passé de la LDH. L'auteur y montrait une grande ignorance de son histoire et de ses dirigeants : Victor Basch, professeur de philosophie et d'esthétique, était qualifié de sociologue ; le professeur d'histoire Emile Kahn, de journaliste, son

nom étant écrit Khan au lieu de Kahn, comme s'il était afghan ou pakistanais et non juif ; Albert Bayet, journaliste aux engagements au Parti radical, puis gaullistes, puis « Algérie française », est présenté comme ethnologue et « compagnon de route du PCF » ; l'historien de la Révolution Alphonse Aulard est appelé Paul Aulard. C'est pourtant et étonnamment à cet auteur que l'article du Dictionnaire a échu. M. Lagarrigue répète nombre de méprises de son article précédent. Ainsi, la LDH serait « née autour d'un petit noyau d'intellectuels protestants libéraux », ce qu'aucun des spécialistes de l'affaire Dreyfus, de Pierre Birnbaum à Patrick Cabanel, de Jean-Denis Bardin à Michel Drouin, en passant par Eric Cahm ou Vincent Duclert, entre autres, ne confirme, les protestants ayant été, en réalité, peu nombreux dans son premier Comité, même s'ils ont joué un rôle certain pendant l'Affaire, comme l'a

montré André Encrevé. Il laisse entendre que la LDH aurait été opposée à l'Ecole publique et à la loi Waldeck-Rousseau sur la liberté syndicale, alors que, sous l'impulsion de Francis de Pressensé, son président de 1903 à 1914, député socialiste, ami de Jaurès, elle a lutté pour étendre les droits syndicaux aux professions qui n'en bénéficiaient pas ; et elle n'a pas attendu la réhabilitation de Dreyfus pour déposer, en 1903, un projet de loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

NOMBREUSES ERREURS ET CONTRE-VÉRITÉS

Pour cet auteur, il s'agit moins de se pencher sérieusement sur l'Histoire que de justifier, par des affirmations ignorantes, la disqualification globale d'une association qu'il accuse de soutenir aujourd'hui l'islamisme, comme elle aurait soutenu hier le communisme. Afin d'instruire ce procès, il prend pour

des valeurs, une religion, des attitudes et comportements «incompatibles» avec notre conception du «vivre ensemble». Il s'agit alors d'un paradoxe «racisme sans race», aux victimes invisibles tant qu'elles n'ont pas été désignées et donc constituées en tant que telles. L'actualité témoigne quotidiennement des processus de stigmatisation mettant en scène des groupes sociaux ciblés comme «culturellement différents», «définitivement inassimilables».

L'évolution des actions antiracistes

Un autre intérêt de cet ouvrage est qu'il traite à la fois du racisme, et qu'il aborde également, en miroir, de façon critique, les constructions idéologiques et les formes d'actions antiracistes. On peut ne pas partager l'ensemble des positions avancées, parfois de façon pour le moins caricaturale

Le développement des idéologies et la recrudescence des actes racistes impose la nécessité du renouvellement du référentiel idéologique et des formes d'actions du combat antiraciste.

par certains des auteurs, et être pourtant attentifs à l'analyse développée. Cela concerne par exemple l'exposé de l'évolution historique d'un antiracisme à dominante «éducative», politique et subversive, développant des stratégies préventives fondées sur la rationalité scientifique combattant ignorance, préjugés et fantasmes, à un antiracisme «judiciarisé» et répressif, menant un combat normatif essentiellement dans les prétoires, au risque d'incarner un «politiquement correct» excluant toute dimension politico-sociale de sa réflexion et ses stratégies. Notons au passage que quelques rubriques concernent les associations antiracistes «historiques», et que la LDH fait l'objet d'un traitement pour le moins manquant de partialité, qui laisse perplexe (voir l'encadré de G. Manceron et d'E. Naquet, ci-dessous).

Concluons en considérant cet ouvrage bienvenu, car paraissant à une période sensible, ce qui en fait son intérêt au moins conjoncturel. En effet, nous pouvons constater que la mouvance antiraciste connaît ces dernières années des turbulences: ce qui était vécu jusqu'ici comme des nuances entre sensibilités et organisations semble constituer maintenant des sujets de différences, quand ce n'est pas l'occasion d'affrontements violents. Dans le même temps, le développement des idéologies et la recrudescence des actes racistes - y compris en se référant à un supposé racisme «anti-blancs» - impose la nécessité du renouvellement du référentiel idéologique et des formes d'actions du combat antiraciste auquel, avec ses partis pris mais aussi sa solidité scientifique, un tel livre peut contribuer. ●

source essentielle le livre du journaliste Christian Jelen, *L'Aveuglement*. *Les socialistes et la naissance du mythe soviétique* (1984), dont les thèses ont été relayées par François Furet dans *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle* (1995). Or, il est manifestement inexact de dire que la LDH, après l'affaire Dreyfus, s'est «enlisée dans un soutien inconditionnel à la Révolution russe», «a adopté la conception stalinienne de l'antifascisme qui accusait toute critique du communisme de faire le jeu du nazisme», ou que Basch, son président de 1926 à 1944, était «proche des mouvements pacifistes initiés par le jeune Parti communiste français» et «bientôt antifasciste en épousant en cela la ligne du Komintern dictée aux partis communistes européens». Comme le montre une abondante historiographie, Basch, après avoir soutenu la mobilisation pour la défense nationale durant la guerre et fait partie, lors du congrès socialiste de Tours,

de la minorité hostile à l'adhésion à l'Internationale communiste, s'est engagé dans les années 1930 en faveur d'un antifascisme lucide. On peut certes poser maintes questions sur le travail inachevé de la commission constituée par la LDH en 1918 pour enquêter sur la dissolution, par les bolchéviks, de l'Assemblée constituante russe, ainsi que sur la crédulité de la commission d'enquête qu'elle a formée ensuite en 1936 sur les procès de Moscou. Mais sans gommer que la première récusait le bolchevisme dont elle se déclarait «l'adversaire» (Basch et Kahn souhaitant d'ailleurs qu'elle aille plus loin), et qu'en 1936, les juristes composant la seconde, qu'on retrouvera à l'origine de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, étaient surtout préoccupés par la recherche d'alliances stratégiques pour tenter de conjurer l'antisémitisme meurtrier d'Hitler. Et, surtout, Max Lagarrigue confond le refus d'une intervention étrangère

pour renverser un régime avec le soutien à ce régime, comme il confond la condamnation de la répression qui frappe tel ou tel responsable politique ou syndical avec le soutien à son action. La coupe déborde quand, après avoir reproché à Daniel Mayer, son président de 1958 à 1974, d'avoir fait basculer la LDH dans une nouvelle idéologie fallacieuse en ajoutant l'anticolonialisme à son antifascisme, il travestit les positions sur la laïcité et la place de l'islam en France de deux présidents récents de l'organisation (Michel Tubiana, 2000-2005, et Jean-Pierre Dubois, 2005-2011). Non, vraiment, un tel article n'avait pas sa place dans un dictionnaire de cette qualité.

Gilles Manceron et Emmanuel Naquet, historiens, coresponsables du groupe de travail LDH « Mémoires, histoire, archives »